

Commentaires sur l'évaluation réalisée par

Valentin Beauval du GAEC de Varanne et

Serge Rasoanaivo et J. Daniel Randrianarisoa du Cabinet Best

Projet d'irrigation et développement rural

Dans l'arrière-pays de Manakara - Madagascar

Réf 212 EV



- **Quel est votre avis sur le déroulement de la mission ?**

☞ Le déroulement de la mission fut conforme à ce qu'on peut attendre d'un tel exercice lorsqu'il est conduit avec la rigueur nécessaire, la neutralité indispensable et une certaine empathie pour les populations cibles. La priorité donnée aux visites des sites d'intervention, aux opinions des bénéficiaires et à l'impact des actions sur les conditions locales de production nous paraissent relever d'une approche pertinente, participative et pragmatique. L'organisation d'une mission préparatoire confiée au bureau d'étude malgache BEST et destinée à collecter des informations et des données issues d'un échantillon de micro-périmètres est également un choix judicieux permettant d'optimiser le temps et les ressources humaines mobilisées. Par ailleurs, l'évolution perceptible des opinions des évaluateurs au cours de la mission témoigne d'une absence de présupposés dans les jugements.

- **Quel est votre jugement sur la forme et le fond du rapport?**

☞ Sur la question du fond, il faut relever que la densité des questions à traiter rendait le travail de l'évaluateur sans doute trop lourd pour espérer des développements détaillés sur l'ensemble des domaines évoqués. Les questions sur la structuration des organisations paysannes par exemple souffrent, à notre sens, d'un traitement trop bref au sein du rapport, même si les remarques qui concernent ce sujet ne manquent ni d'intérêt ni de justesse. Nous aurions souhaité une analyse plus élaborée des répercussions des structures suscitées sur l'attitude, la vision et les capacités de leurs membres, même en tenant compte de la jeunesse du processus.

- **Selon vous, ce rapport répond-il aux termes de référence de l'étude ?**

☞ Oui. Il y a une adéquation générale qui nous paraît très satisfaisante, même si, encore une fois, la trop large gamme de questionnements n'a pas pu permettre un traitement complet de chacune des thématiques définies.

- **Quels sont vos points de satisfaction ?**

☞ En premier lieu la mise en perspective des résultats obtenus en matière d'efficience des activités engagées, notamment dans le secteur de l'irrigation. Le référentiel proposé par l'évaluateur permet d'établir des comparaisons valides avec d'autres initiatives similaires. Le positionnement de l'évaluateur est également à souligner parmi les motifs de satisfaction. L'insistance à se placer du point de vue du bénéficiaire et à construire son jugement à partir des bénéfices perçus nous paraît fondamentale. Cette « complicité » avec les bénéficiaires est d'autant plus louable qu'elle n'a pas empêché l'évaluateur d'intégrer des éléments structurels, agronomiques, économiques ou institutionnels dans ses analyses. En outre, le concept même d'évaluation tel que Valentin

Beauval la conçoit est parfaitement en phase avec les attentes d'une ONG telle que la nôtre: un moment particulier dans le déroulement d'une action qui permet de prendre la mesure des changements intervenus tant parmi les populations cibles que dans les méthodes employées, les outils mis en œuvre et les positions des différents acteurs, le tout dans une lecture dynamique de ces modifications et dans le souci permanent d'améliorer l'adéquation des réponses aux enjeux . Enfin, la connaissance approfondie du monde associatif et agricole de M. Beauval est également un avantage conséquent dans l'optique de comprendre les logiques de fonctionnement des ONG et les contraintes de financement et de programmation auxquelles elles sont soumises. En outre, nous nous sommes réjouis que l'évaluation reconnaisse la modération de nos estimations des bénéfices quantitatifs générés par les activités visant à accroître la production (Des mesures de rendements récentes nous permettent d'ailleurs de les réévaluer de façon réaliste).

- **Quelles sont, selon vous, les lacunes de ce rapport ?**

- ☞ Peu nombreuses. En dehors du point mentionné plus haut concernant les questions de structuration en milieu paysan insuffisamment développées, nous aurions souhaité une argumentation plus fournie en ce qui concerne l'impact économique direct du volet vulgarisation, qualifié de « faible » avec 40% des dépenses totales (p. 43-44). Or il n'est pas donné de référentiel comparatif permettant d'étayer le propos, d'autant que sur le versant irrigation, le même calcul montre 15% d'impact direct, valeur qui n'est pas elle-même présentée comme faible.

- **Quel a été l'impact immédiat de ce rapport pour le projet considéré, pour votre association ?**

- ☞ Parmi les éléments relevant de l'impact immédiat :

- ☞ Valider les méthodes utilisées dans les différents secteurs d'activités concernés
- ☞ Mettre en place un dispositif d'évaluation interne plus rigoureux des résultats immédiats en termes de hausse de production ainsi que des effets à plus long terme dans la conservation des pratiques vulgarisées auprès des paysans adoptants.
- ☞ Préciser certains aspects de la terminologie courante utilisée.
- ☞ Améliorer le niveau de concertation et de coordination entre les deux composantes du projet.
- ☞ Renforcer la concertation avec les autres acteurs du développement agricole local.
- ☞ Améliorer certaines préconisations agronomiques.

- **Quelle démarche (ou plan d'action) est élaborée suite à ce rapport ?**

- ☞ Il a permis de lever une hypothèse centrale du volet irrigation, celle des coûts par unité de résultat. Cette avancée a fourni l'argument décisif en faveur d'une poursuite des activités de ce type pendant un cycle supplémentaire et devrait permettre de mieux valoriser les effets du projet auprès de bailleurs potentiels.